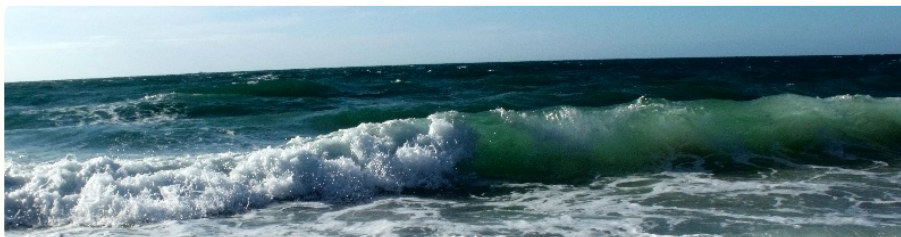


Gardez les Caps



4 décembre 2020

Production électrique du parc éolien en mer de Saint- Brieuc Clarifications sur les affirmations d'Ailes Marines son promoteur

**62 éoliennes de 8 MW en baie de Saint-
Brieuc alimenteraient de 216 000 à
270 000 habitants
(avec back-up les jours sans vent)
et non « *835 000 habitants chauffage
compris* »**

Le 20 novembre dernier, Ailes Marines-IBERDROLA a publié [un communiqué de presse](#) dans lequel il « *tient à apporter des précisions et des clarifications sur de nombreuses affirmations et contre-vérités qui sont exprimées régulièrement à propos du parc éolien en mer de Saint-Brieuc* ».

Commençons par le socle du projet, la production annuelle des 62 éoliennes de 8 Mégawatts rapportée à la consommation électrique par habitant que déclare Ailes Marines dans son communiqué :
« *1820 GWh/an de production, soit la consommation annuelle en électricité de 835.000 habitants (chauffage compris)* ».

PRODUCTION ANNUELLE

835 000 habitants

Avec une production annuelle de 1 820 GigaWattHeures, le parc éolien de la baie de Saint-Brieuc fournira l'équivalent de la consommation de **835 000 habitants** environ, soit près de **9 % de la consommation électrique totale de la Bretagne.**

Capture d'écran du site d'Ailes Marines le 20 novembre 2020



Stand d'Ailes Marines à la fête de la Coquille Saint-Jacques à Montmartre le 24 janvier 2015

Comme la plupart des industriels éoliens, Ailes Marines affirme des performances bien supérieures à la réalité, sans la moindre démonstration de ses hypothèses.

Le chiffre annoncé et placardé dans toute la région est **invérifiable**.

En 2019, la Bretagne 3,34 millions d'habitants, a consommé 22,63 TéraWattheures soit 6,77 Mégawattheures par habitant.
(Bilan RTE)

Ailes Marines annonce **un facteur de charge de 42%** (facteur de charge = rapport des heures de fonctionnement au nombre total d'heures annuelles)

Sur cette base, le nombre d'habitants potentiellement alimentés par les 62 éoliennes de 8MW (496 MW) d'Ailes Marines est le suivant :

496 MW x 8760 heures/an x 42% = 1 824 883 MWh
à diviser par 6,77 MWh
= 270 000 habitants

Nous sommes loin des 850 000 habitants annoncés par Ailes Marines !

D'autant qu'il faut retrancher de ce calcul la maintenance et les réparations des 62 éoliennes, aucune usine ne fonctionnant sans arrêts pour maintenance ou réparations. Tabler sur 20 % des **62 éoliennes en permanence à l'arrêt** est raisonnable. Ce pourcentage a d'ailleurs été validé par un représentant d'Ailes Marines à Erquy en 2015.

La puissance nominale effective globale des 62 éoliennes d'Ailes Marines est donc de :

496 MW x 0,8 = 397 MW

Ailes Marines a-t-il intégré cette perte de production dans le facteur de charge annoncé de 42% ? Auquel cas :

397 MW x 8760 heures/an x 42% = 1 459 906 MWh
à diviser par 6,77 MWh
= 216 000 habitants

**Le parc éolien de Saint-Brieuc, de 496
Mégawatts de puissance installée ne
produira donc que l'équivalent de la
consommation de 216 000 habitants**

Quasiment 4 fois moins que ce que prétend Ailes Marines !

Sans oublier ...

1. Que le facteur de charge de l'[éolien terrestre en Bretagne](#) est de 21% en 2019. A Saint-Brieuc, le vent dominant du sud-ouest a traversé la Bretagne avant d'arriver instable et tournant dans la baie bien abritée de Saint-Brieuc. Ailes Marines annonce cependant un facteur de charge de 42%, supérieur aux facteurs de charge en mer du Nord où le vent est plus important et plus régulier qu'en Manche. Le Pacte électrique breton quant à lui, prévoyait en 2010 un facteur de charge de **33%**.

2. Que ce parc délivrera de la puissance de manière **extrêmement variable**, et parfois nulle. A titre d'exemple, le 8 août 2020 le considérable parc éolien allemand de 61,4 Gigawatts de puissance installée raccordée au réseau (1469 éoliennes en mer pour 7,5 GW et 29.456 éoliennes terrestres pour 53,9 GW), a produit 139 MWh soit 0,22 % de la puissance installée.

3. Que la puissance fournie sera **décorrélée de la consommation** des habitants et de toutes les structures faisant appel à l'électricité, la consommation étant considérablement changeante au cours de la journée et des saisons. Elle varie en moyenne d'un facteur 2 entre été et hiver. Aux extrêmes, entre les nuits d'août et les soirées de décembre, elle varie d'un facteur 4.

4. Au final, la valeur d'usage de l'électricité produite sera tellement faible qu'il sera nécessaire de **doubler le système** avec un « back-up » régulateur fossile (gaz, charbon) ou nucléaire. C'est le réseau national qui en encaissant les variations aléatoires de puissance des 62 éoliennes d'Ailes Marines, donnera de la valeur à l'énergie qu'elles produiront. Un **service indispensable et entièrement bénévole** puisque EDF aura l'obligation d'acheter l'électricité de mauvaise qualité des 62 éoliennes au tarif de **155 euros le Mégawattheure**, 3 fois plus cher que les tarifs moyens du marché de l'électricité (environ 50 euros/Mégawattheure).

5. Et quand il n'y aura **pas de vent**, les 62 éoliennes d'Ailes-Marines alimenteront **0 habitant chauffage compris**, ce sont les autres sources d'énergie continues et pilotables qui seront à l'œuvre, centrales nucléaires, barrages, et centrales thermiques conventionnelles.



CONTACT Association Gardez les Caps gardezlescaps@orange.fr

Gardez les Caps <http://gardezlescaps.org>

<https://www.facebook.com/gardezlescaps/>

Email gardezlescaps@orange.fr

© 2020 Gardez les Caps

[Se désinscrire](#)

Envoyé par

 **sendinblue**